



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**  
*Député de Seine-Maritime*  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Denis MERVILLE  
Président de l'ADM76  
Association Départementale  
des Maries  
9 rue Saint Sever  
76100 ROUEN

Le Havre, le 17 mars 2021.

Objet/ Carte Nationale d'Identité

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 12 mars concernant les procédures de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI); et votre proposition renouvelée pour que la remise de ce titre au demandeur soit confiée à sa commune de résidence. Je vous remercie pour cette initiative que je veux saluer par ce courrier.

Car comme vous le savez pour avoir été informé des différentes démarches que j'avais engagées dans le cadre de mon mandat de maire à l'époque, je me suis opposé en 2016 à la réforme de cette procédure.

Je considérais qu'elle allait ôter un lien important entre les citoyens et leur commune à travers la concentration sur les seules collectivités dotées d'un dispositif de recueil sécurisé et sélectionnées par les services de l'Etat, des demandes et des délivrances de cartes nationales d'identité.

Une réforme qui a également accentué encore un peu plus la rupture d'égalité entre les communes et donc entre les citoyens, selon qu'ils résident dans une commune faisant partie du dispositif ou pas.

Je tiens par conséquent à m'associer pleinement à votre démarche afin que la CNI, et CNiE (dont le déploiement sur notre territoire va se déployer dès ce mois) soit directement remise par la commune de résidence du demandeur au lieu de passer obligatoirement par la commune équipée du dispositif de recueil.

Aussi je vais interpeller Madame GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales dans ce sens. Je vous joins la copie de mon courrier.

Vous remerciant à nouveau pour votre initiative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de toute ma considération.

Jean-Paul LECOQ